

Projet d'établissement de la section secondaire de l'Institut Sainte-Ursule Namur

1 IDENTIFICATION DE L'ETABLISSEMENT

Coordonnées : INSTITUT SAINTE-URSULE
Rue de Bruxelles, 76-78
5000 NAMUR
Tél.: 081/25.10.50 - Fax : 081/25.10.78
www.isu.be

Matricule: 251-9-236-024
FASE: 3001

2 OFFRE D'ENSEIGNEMENT

<i>Transition</i>		<i>Qualification</i>						
		<i>Services aux personnes</i>			<i>Economie</i>		<i>Hôtellerie Alimentation</i>	<i>Agronomie</i>
7 P C	D3 TG/TT 5 ^e – 6 ^e	D3 QT 5 ^e – 6 ^e	D3 QT 5 ^e – 6 ^e	D3 QP 5 ^e – 6 ^e	D3 QT 5 ^e – 6 ^e	D3 QP 5 ^e – 6 ^e	D3 QP 5 ^e – 6 ^e	D3 QP 5 ^e – 6 ^e
	Sciences – Math – Langues modernes Biotechnique Sciences sociales et éducatives Sciences économiques appliquées	Techniques Sociales	Agent d'éducation	Aide familial 7 ^e Aide- soignant	Technicien en comptabilité	Auxiliaire administratif et d'accueil 7 ^e Gestionnaire de très petites entreprises	Cuisinier de collectivité 7 ^e Chef de cuisine de collectivité	Assistant en soins animaliers
	D2 TG/TT	D2 QT 3 ^e – 4 ^e		D2 QP 3 ^e – 4 ^e	D2 QT 3 ^e – 4 ^e	D2 QP 3 ^e – 4 ^e	D2 QP 3 ^e – 4 ^e	D2 QT 3 ^e
	Sciences Sciences économiques Biotechnique Sciences sociales et éducatives	Techniques sociales		Services sociaux	Gestion	Travaux de bureau	Cuisine et salle	Agronomie (1/09/2013)
D1 Commun					D1 Différencié			

L'établissement est susceptible de se lancer, en cours d'année, dans des projets de différenciation pédagogique. A titre d'exemple, en 2012-2013, l'établissement a organisé une 3^e année professionnelle orientante et a installé un groupe-classe DASPA (dispositif d'accompagnement et de soutien des primo arrivants).

3 POPULATION SCOLAIRE

En moyenne, sur les 5 dernières années, la population s'élève à 840 élèves au 1^{er} octobre.

4 LIGNES DIRECTRICES DU PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE DU P.O

La mission principale est de permettre aux jeunes de vivre une scolarité et des apprentissages dans une école où chacun a sa place et sa chance de réussir. Cette mission principale se décline au travers des objectifs et buts communs suivants :

4.1 Développer :

- une vie scolaire de qualité basée sur l'accueil et le respect de chacun, avec une attention particulière aux moins favorisés, dans une perspective durable faisant place au renforcement positif et au plaisir d'apprendre et de vivre ensemble;
- la compétence et la coopération professionnelles des enseignants, des éducateurs, de l'équipe éducative au sens large;
- une offre d'enseignement diversifiée et ajustée au monde du travail.

4.2 Maintenir les élèves dans la structure scolaire, leur permettre la résilience et les amener à découvrir leurs ressources pour construire leur réussite.

4.3 Être un lieu de soutien, de parole et de discernement pour les élèves en apprentissage.

4.4 Eduquer les élèves à une ouverture sur le monde, à la responsabilité, à la citoyenneté et les ouvrir à l'autonomie et au sens critique.

4.5 Travailler « l'être », l'éveil à l'autre « différent », le pouvoir du cœur et de l'intelligence intuitive, les compétences humaines...

5 AXES PRINCIPAUX DE NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet pédagogique et éducatif du PO a été traduit par le Conseil pédagogique et éducatif (Copéduc) en 7 axes qui constituent le squelette du projet d'établissement.

Axe 1 : Réaliser l'intégration personnalisée et différenciée de tous.

Axe 2 : Vivre l'école comme une organisation apprenante

Axe 3 : Guider l'apprenant dans la construction de soi, de ses projets personnels et professionnels.

Axe 4 : Témoigner et éduquer chacun aux valeurs humanistes et chrétiennes.

Axe 5 : Développer les organes internes de participation et les partenariats extérieurs.

Axe 6 : Ouvrir chacun à la culture, à l'art, la créativité et à l'innovation.

Axe 7 : Développer le sentiment d'appartenance à la culture de notre école.

6 ACTIONS PRIORITAIRES ET PROPOSITIONS D' ACTIONS NEUVES DECOULANT DES 7 AXES

6.1 Actions centrées sur l'élève

D'un point de vue pédagogique

L'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires ont pour but de:

- développer une vie scolaire de qualité basée sur les apprentissages et visant la réussite pour tous;
- pratiquer le renforcement positif;
- travailler dans l'esprit des compétences afin d'atteindre les socles en fin de premier degré et les compétences terminales au terme du troisième degré;
- veiller à l'orientation pour :
 - la poursuite d'études supérieures
 - l'exercice d'un métier
- recourir à des méthodes pédagogiques actives incluant la pédagogie du projet et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Dispositifs spécifiques

<i>Actions</i>	<i>Encadrement et moyens</i>
<i>Informé sur les études</i>	<i>L'accueil personnalisé, les entretiens de motivation, l'organisation de visites et d'événements</i>
<i>Travailler sur la motivation et l'orientation (projet personnel et professionnel de l'élève)</i>	<i>Le PMS – la participation aux salons et aux forums des professions (eurosills) – la rencontre de professionnels et d'anciens élèves – le Plan Individuel d'Apprentissage – les portfolios – le projet de différenciation pédagogique en 2C – 2S et 3 POrientante - Dream day – la participation à la soirée et la quinzaine du qualifiant.</i>
<i>Pratiquer des pédagogies actives</i>	<i>La procure – la mini entreprise – l'initiation GSM et Internet des aînés – la participation à des conférences et des ateliers – les stages d'observation en milieux professionnels – les journées don de sang – les formations dans les centres de compétences et les centres de technologies avancées – les projets culturels et scientifiques</i>
<i>Promouvoir les nouvelles technologies de l'information et de la</i>	<i>Les professeurs d'informatique – les salles</i>

<p><i>Communication (NTIC)</i></p> <p><i>*Accompagnement individuel et/ou collectif, autonomisation</i></p>	<p><i>informatiques (équipement en clients légers) – l'utilisation de logiciels adaptés (Kurzweil, Naldus, Elsa...)</i></p> <p><i>Équipe Elsa – de professionnels et de bénévoles (tuteurs aînés) – professeurs de français langue étrangère/seconde.</i></p>
<p><i>*Etude surveillée</i></p> <p><i>*Etude accompagnée pour les élèves de 1C</i></p> <p><i>*Ateliers d'apprentissage pour les élèves de 2C – 2S</i></p> <p><i>*Ateliers de la réussite pour les élèves du 1^{er} degré différencié</i></p> <p><i>*Gestion du stress par des moments à soi</i></p>	<p><i>Educateurs</i></p> <p><i>Professeurs</i></p> <p><i>Remédiateurs</i></p> <p><i>Professeurs</i></p> <p><i>Infirmière</i></p>
<p><i>Intégrer les élèves « à besoins spécifiques »</i></p>	<p><i>L'ensemble de la communauté éducative, y compris les intervenants de l'enseignement spécialisé (Logopèdes – éducateurs – professeurs de français,</i></p>

	<p><i>de mathématiques, d'art plastique et d'éducation physique).</i></p> <p><i>Pédagogies différenciées et équipements spécifiques.</i></p>
<p><i>Intégrer des élèves primo-arrivants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Soutien en français langue étrangère</i> - <i>Organisation d'une classe passerelle</i> 	<p><i>Projet commun à 3 établissements scolaires</i></p> <p><i>Projet en tant qu'école collaborante de l'école professionnelle d'Asty Moulin</i></p>

D'un point de vue éducatif

L'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires ont pour but de:

- développer un cadre sécurisant pour l'élève;
- pratiquer le renforcement positif;
- travailler avec l'élève l'autonomie et le respect des règles et le responsabiliser aux conséquences de ses actes ;
- apprendre à l'élève à être acteur tant au niveau individuel que collectif, à accepter l'autre dans ses différences et à collaborer;
- veiller au développement socio-affectif : gestion des émotions, autoévaluation, confiance en soi, initiative et persévérance, écoute active et travail en groupe;
- développer toutes ces politiques en confrontant l'élève à l'autorité et à l'interdit ; ce qui va le construire et le structurer. L'attitude éducative sera ferme et bienveillante, en maintenant toujours le dialogue entre l'adulte et l'élève.

Dispositifs spécifiques

Actions	Encadrement et moyens internes
<i>Etre en lien avec les parents, les responsables de l'élève</i>	<i>L'ensemble de la communauté éducative</i>
<i>Continuer à faire vivre et à respecter les 3 tabous (violence physique et verbale, racket, introduction, détention et consommation d'alcool et de produits illicites)</i>	<i>Equipe des éducateurs coordonnée par la conseillère principale en éducation (CPE)</i>
<i>Poursuivre la lutte contre l'absentéisme et le décrochage</i>	<i>L'équipe des éducateurs coordonnée par la CPE, la cellule d'accrochage interne (Le Passage), le CPMS, en collaboration avec des partenaires extérieurs.</i>
<i>Animer les élèves du cycle inférieur en cas d'absence de professeurs</i>	<i>Animateur et éducateurs</i>
<i>Parrainer les élèves du 1^{er} degré pendant le temps de midi</i>	<i>Les élèves du 3^e degré</i>
<i>Continuer à introduire les pratiques de médiation et recourir aux médiateurs externes</i>	<i>L'ensemble de la communauté éducative en collaboration avec des partenaires extérieurs</i>
<i>Poursuivre les actions liées à l'environnement</i>	<i>L'ensemble de la communauté éducative en collaboration avec des partenaires extérieurs</i>
<i>Eduquer à la vie relationnelle, affective et sexuelle</i>	<i>La cellule "CEVRAS" (cellule d'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle)</i>

6.2 Actions centrées sur les professeurs

- amélioration du fonctionnement des organes internes de participation (Copéduc – Coges (Comité de gestion)) ;
- coordination des 10 équipes pédagogiques par des coordinateurs élus par leurs pairs,
- exploitation du réseau des coordinateurs d'équipe pour la diffusion de l'information,
- accompagnement pédagogique de professeurs et/ou d'équipes par les services diocésains et la cellule de soutien et d'accompagnement pédagogique du Segec,
- accueil et accompagnement des nouveaux professeurs par une cellule interne spécifique (Mistral) et suivi par la direction,
- participation des éducateurs au réseau éducateurs du diocèse,
- journées pédagogiques – participation individuelle à différentes formations: obligatoires et volontaires,
- amélioration du bien-être (salle de détente et de travail),
- travail sur l'esprit d'équipe pour faire autorité ensemble,
- animation de célébrations religieuses.

6.3 Actions centrées sur l'établissement

La visibilité de l'établissement :

- participation au salon du Siep et aux manifestations conjointes des écoles du CES notamment la soirée et la semaine du qualifiant,
- site internet,
- journée portes ouvertes,
- publicités diverses (journaux, audio, vidéo).

Le souci de l'environnement :

- tri des déchets,
- embellissement des lieux de travail.

Le sentiment d'appartenance :

- l'organisation de la journée d'école à l'occasion de la Sainte-Angèle (fondatrice de la congrégation des sœurs ursulines),
- l'organisation d'une soirée conviviale par trimestre (pour les membres du personnel),
- l'organisation du bar des Anciens,
- le marché de Noël,
- la proclamation des classes de 6^e et 7^e,
- les jeunesses musicales pour tous,
- l'éducation à l'intériorité,
- la réflexion sur la multiculturalité et l'interculturalité dans le cadre d'une école citoyenne.

La cellule de coordination générale (G7) : staff qui réfléchit, échange et organise les activités quotidiennes et les projets qui portent les valeurs de l'école.

6.4 Actions centrées sur l'ouverture au monde extérieur

L'ensemble de la communauté éducative et ses partenaires ont pour but de:

- organiser à l'occasion et selon les années des activités de découvertes et de dépaysement pendant et hors du temps scolaire :
 - Classes de dépaysement pour les élèves de 1D (classes vertes, classes de mer ou vélo)
 - Classes de dépaysement pour les élèves de 2C - 2S (classes de coopération par le sport)
 - Echanges linguistiques pour les 3e
 - Voyages à Paris pour les 4e
 - Stages d'écologies en 5e et 6e
 - Voyages en France pour tous les élèves de 5^e (Poitiers, Châteaux de la Loire, ...)
 - Voyages à l'étranger pour les élèves des classes terminales (Barcelone, Croatie, Toscane, Malte, ...)
 - Voyages humanitaires (Maroc)
- Promouvoir des activités culturelles pour s'approprier un patrimoine littéraire, artistique, technologique et humaniste : théâtre, cinéma, ateliers d'écriture, spectacles de la maison de la poésie, visite d'expositions, projets sciences, projets humanitaires, projets liés à la santé;
- Encourager des activités créatives pendant lesquelles l'élève met ses talents en valeur: cabaret, danse, musique, exposition d'œuvres et travaux d'élèves.

- Entretenir et développer des rapports privilégiés avec :
 - * l'école fondamentale de l'ISU avec une attention particulière à la transition primaire – secondaire.
 - * les écoles du CES et du CES voisin.
 - * le monde professionnel : lieux de stages (dans les secteurs services aux personnes, économie, hôtellerie, agronomie).
 - * le monde social et politique : ville de Namur (expérience intergénérationnelle) – CPAS – protection de la jeunesse/police – maison de justice, huissier.
 - * le monde culturel : maison de la poésie, théâtre royal de Namur, maison de la culture, musée Rops, maison de la pataphonie.
 - * le monde associatif comme : l'UTAN, les AMO, « Annoncer la couleur ».

A. Le service « PSE » de votre école est organisé par :

SeLINA P.S.E. asbl - Rue du Lombard 24 A – 5000 NAMUR

☎ : 081/ 22 49 19 & 📠 : 081/ 22 10 59

💻 : pse-namur@selina-asbl.be

B. L'équipe « PSE » se compose :

Des médecins : Laura Francescangeli, , Eric Gérard, **Juan Hernandez**,
Evelyne Joseph, Anne Lamotte, Françoise Pineux,
Pascale Noirhomme,
Anne-Françoise Coutisse, Michèle Mingeot

Des infirmières : Brigitte Collet, **Nathalie Colot**, Céline Fulster,
Dominique Hermant, Charlotte Mourin

**Des assistantes
paramédicales :** Marianne Bodson, Aurore Latour, **Nicole Meunier**,
Sophie Rasquin, Daniela Sangrigoli

C. Que pouvez-vous attendre du Service PSE de l'école de vos enfants ?

- ❖ Dans le cadre de médecine préventive, nous effectuons les bilans de santé dans les années visées par le décret. Ceux-ci sont obligatoires et gratuits. Pour un suivi médical adéquat, nous vous indiquons s'il y a lieu de consulter votre médecin traitant ou un médecin spécialiste.
Nous souhaitons que les conclusions médicales soient considérées comme des conseils dans un souci d'épanouissement optimal de l'enfant et attendons de votre part une réponse émanant du médecin consulté.
- ❖ Dans notre démarche de **promotion de la santé à l'école**, nous travaillons en considérant l'enfant et son bien-être tout au long de son développement et de sa scolarité. Nous réalisons différentes actions : contacts individuels lors du passage de votre enfant au centre, animations en classe et mise à disposition de supports adéquats. Nous sommes attentifs aux besoins des élèves en matière de santé. Avec les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs, le service PSE apporte son soutien au projet de santé de l'école.
- ❖ Nous sommes attentifs à la **situation vaccinale** de chaque élève. En fonction du calendrier vaccinal, nous proposons gratuitement la vaccination adéquate. Ces vaccins seront toujours réalisés avec votre autorisation.
- ❖ Nous sommes amenés à gérer les situations liées à l'apparition de maladies infectieuses dans l'école. Si votre enfant est atteint d'une **des maladies transmissibles suivantes** :

➡ **Pour la méningite à méningocoque, la poliomyélite, la diphtérie :**

✓ vous devez informer la direction de l'école dans les plus brefs délais.

➡ **Pour l'hépatite A, la tuberculose, la coqueluche, les oreillons, la rougeole, la rubéole, la gastro-entérite, la varicelle, la gale, l'impétigo, la teigne du cuir chevelu, la pédiculose, la scarlatine :**

✓ vous devez prévenir la direction de l'école

- ❖ Nous sommes à votre disposition pour toute question d'ordre médical, social ou administratif tous les jours ouvrables de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30

LES VACCINATIONS

Le service PSE est attentif à la situation vaccinale de l'élève.
En fonction du calendrier vaccinal, nous vous proposerons certaines vaccinations, toujours réalisées avec votre accord.

DANS QUEL ESPRIT TRAVAILLONS-NOUS ?

Nous travaillons en considérant l'enfant et son bien-être tout au long de son développement et de sa scolarité.

Nous attirons votre attention sur le fait que, dans ce cadre de médecine préventive, nous ne soignons pas mais nous vous indiquons s'il y a lieu de consulter votre médecin traitant ou un médecin spécialiste.

Nous souhaitons que nos conclusions médicales soient considérées comme des conseils donnés dans le souci d'épanouissement maximal de l'enfant et attendons en retour, l'avis du médecin consulté.

Nous vous demandons d'expliquer à votre enfant l'optique de notre travail et de l'inviter à nous poser des questions.

Sachez que nous sommes tenus au secret médical qui vous protège

A remettre à la direction de l'école

Nous avons pris connaissance du service PSE choisi par l'école et de ses modalités d'organisation.

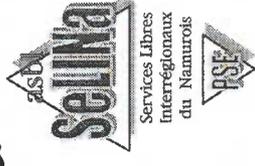
Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Ecole fréquentée :

Date : Signature : Parent/Tuteur/Elève majeur

Service de Promotion de la Santé à l'École



Le service « PSE » de l'école de votre enfant est organisé par :

Selina PSE—asbl

Rue du Lombard 24 A—5000 NAMUR

Tél : 081/ 22 49 19 et fax : 081/ 22 10 59

 : pse-namur@selina-asbl.be

Vous pouvez nous joindre les jours ouvrables de 8h à 12h et de 12h30 à 16h30, sauf congé scolaire jusque 16 h.

Les équipes « PSE » de Namur sont composées :

Des médecins : Anne-Françoise Coutisse, Laura Francescangeli,
Eric Gérard, Juan Hernandez, Evelyne Joseph,

A; nne Lamotte, Pascale Noirhomme, Françoise Pineux,

Brigitte Collet, Nathalie Colot, Céline Fulster,

Des infirmières : Dominique Hermant, Charlotte Mourin

Des assistantes Marianne Bodson, Aurore Latour, Nicole Meunier,

paramédicales : Sophie Rasquin, Daniela Sangrigoli

LES BILANS DE SANTE

Les bilans de santé ont lieu dans les locaux du service PSE.

Les bilans de santé sont obligatoires et gratuits.

Ils sont pratiqués en :

- Maternelle : 1^{ère} et 3^{ème}
- Primaire : 2^{ème} et 6^{ème}, en 4^{ème}, un examen de la vue est réalisé
- Secondaire : 1^{ère} différenciée, 1^{ère} complémentaire, 1^S, les 2^{ème} et 4^{ème}
- Professionnel secondaire complémentaire : 1^{ère} de la section « infirmières »
- Cefa : 1^{ère} année de fréquentation et ensuite tous les 2 ans
- Enseignement spécialisé : 1^{ère} année de fréquentation et ensuite tous les 2 ans
- Supérieur non-universitaire : 1^{ère}

Vous devez accuser réception de ce document par le talon-réponse ci-après et le retourner à l'école.

Si vous refusez notre service PSE, vous devez l'exprimer au plus tard le 30/09/2013 par lettre recommandée, choisir un autre service PSE agréé et faire procéder au bilan de santé dans les 2 mois.

LA PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE

Le service PSE a pour mission d'assurer la promotion d'actions en faveur de la santé à l'école. Avec les parents, les enseignants et les partenaires extérieurs, le service PSE apporte son soutien au projet de santé de l'école.

LES MALADIES TRANSMISSIBLES

En cas de maladie contagieuse, vous êtes tenus d'informer la direction de l'école dans les plus brefs délais. Celle-ci prendra contact avec notre service.

1. méningite à méningocoque, poliomyélite, diphtérie :
 - ces trois maladies constituent une **URGENCE SANITAIRE** à communiquer impérativement dans les 24 heures à la direction. Tout élève souffrant d'une de ces 3 maladies sera éloigné **momentanément** de l'école.
2. hépatite A, tuberculose, coqueluche, oreillons, rougeole, rubéole, varicelle :
 - tout cas confirmé de ces maladies est à signaler à la direction
 - le médecin inspecteur d'hygiène en sera informé dans les 24 heures par le service PSE
3. gastro-entérite, gale, scarlatine, impétigo, teigne du cuir chevelu, pédiculose :
 - ces maladies sont à signaler à la direction en cas d'épidémie et le médecin du service PSE prendra contact avec le médecin inspecteur d'hygiène





SeLINA asbl

Service de Promotion de la Santé à l'Ecole
Rue du Lombard 24 A - 5000 Namur
☎ : 081/ 22 49 19 - 🖨 : 081/ 22 10 59

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Veillez trouver ci-annexés :

1. un formulaire « pse1 » :
destiné à être inséré, si vous le souhaitez, dans le carnet « projet d'établissement »
2. une lettre « pse2 » :
à votre attention
3. un formulaire « pse3 » :
à transmettre aux parents, tuteurs ou élèves majeurs lors de l'inscription dans votre établissement

Nous vous en souhaitons bonne réception et vous remercions de votre collaboration.

Benoit Rothe, directeur du service PSE
et les équipes PSE